





LEGEND BOUCLES ® RallyShow et RallyCross Mettet 1-2/08/2020

RÈGLEMENT PARTICULIER

ADDITIF 1

II. ORGANISATION

ARTICLE 1: ORGANISATION

1.3 Officiels de l'épreuve

Collège des Commissaires Sportifs:

Président : Ludo PEETERS

Membre : Noël DEBERDT

Membre : Michel PIRNAY

III. MODALITES GENERALES

ARTICLE 5: EQUIPAGES

- 5.1. L'équipage sera composé de deux personnes.
- 5.2. Après approbation du RACB Sport les pilotes et copilotes pourront participer à l'épreuve selon les conditions marquées ci-dessous :
 - Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence internationale FIA 2020 (Hors H4-Regularity).
 - Les pilotes et copilotes qui sont détenteurs d'une licence RACB Sport 2020 (Rallye ou Rallycross) ou d'une licence nationale 2020 équivalente émanant d'une autre ASN.
 - Les copilotes qui sont détenteurs d'un pass passager rally demo (voir site www.racb.com).

Visa RACB: RX-MET-003-Add1